

**Objet : Construction d'une centrale photovoltaïque Parc**  
**Lieu : La Roche/ Yon, lieu-dit Saint Anne**  
**Porteur de projet : Vendée Energie**  
**Equipe projet : Aristis Architecte et AXE Bet étude d'impact**  
**Demandeur : Gérard Cobigo, Christophe Caille DDTM ADS/SUA**  
**Date : 18 Octobre 2017**

**Sujet :**

Implantation de 2,18ha de panneaux photovoltaïques sur structure de tables métalliques  
Hauteur de l'installation par rapport au sol : 1,80m nombre de panneau 13 500 panneaux.

Le terrain d'implantation est situé au Nord de l'agglomération. Ce terrain d'environ 7 ha, correspond à une ancienne décharge de matériaux inertes. Il est bordé à l'Est par une zone naturelle longeant l'Yon et à l'Ouest par la zone d'activités commerciale et industrielle (usine Michelin), le long de la route de Nantes.

Au Nord le terrain est limité par des zones agricoles, au Sud par une zone naturelle et une petite zone d'habitat.

La pointe Ouest du site, en contrebas du plateau, est occupée par un terrain d'accueil des gens du voyage. Sa pointe Ouest reçoit une déchetterie récente.

**Insertion de la centrale solaire dans son site**

La centrale occupe la quasi-totalité du plateau créé par les apports cumulés de la décharge. Elle s'étend partiellement sur les talutages en zone Sud.

Le projet prévoit une distance entre les rangées de panneaux de 3.70m à 2.40m, voir 1m dans les zone Sud pentées. Ces interstices permettront à la végétation spontanée de type prairie de s'installer, avec 2 fauches annuelles programmées.

En complément de la végétation existante, des plantations de haies bocagères localisées au Nord, au Nord Est et au Sud permettront de masquer les installations depuis les points de vues environnants et notamment par rapport au secteur d'habitation de La Maison Neuve et de Saint Anne.

**Conclusion**

Nous émettons un avis favorable sur ce projet.

Françoise Bosc, paysagiste-conseil de l'Etat  
Michel Grignou, architecte conseil de l'Etat